

Municipalité Notre-Dame-des-Bois

Séance ordinaire du 12 novembre 2019

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois tenue le 12 novembre 2019, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances le 35 route de l'Église, sous la présidence de Monsieur Yvan Goyette, Maire.

Sont présents :

District # 1 Madame Micheline Robert
District # 2 Vacant
District # 3 Madame Rita Fortier
District # 4 Vacant
District # 5 Monsieur Alfred Jr Beaudin
District # 6 Monsieur Jean-Guy Noël

Secrétaire d'assemblée : Michel Marceau, directeur général et secrétaire trésorier.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1 Ouverture

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2 Ordre du jour

2019-11-269 Présentation et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement,

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

3 Procès-verbaux

2019-11-270 Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

Il est proposé par Madame Micheline Robert,
Appuyé et résolu unanimement,

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2019 tel que présenté.

Adoptée

2019-11-271

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 octobre 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 octobre 2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal,

Il est proposé par Madame Micheline Robert,
Appuyé et résolu unanimement,

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 octobre 2019 tel que présenté.

Adoptée

4 -Trésorerie

Dépôt des listes

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste des chèques qu'il a émis, ainsi qu'un résumé des salaires versés et la liste des dépenses autorisées par les employés, le tout, selon le règlement de contrôle et suivi budgétaire;
Dépôt du rapport des revenus et dépenses.

2019-11-272

Comptes du mois d'octobre 2019

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 8 octobre 2019,

QUE les comptes présentés par le secrétaire-trésorier en date du 13 novembre 2019 soient payés avec les fonds disponibles des postes budgétaires respectifs. Les chèques #201900536 à #201900572 sont émis.

IL EST PROPOSÉ, par Madame Micheline Robert,
Appuyé et résolu unanimement,

D'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leurs paiements.

Adoptée

5 Ressources humaines

2019-11-273

Horaire des chauffeurs

ATTENDU QU'en raison du fait que la municipalité n'aura plus à assurer le déneigement de la route 212 et de la Route du Parc ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alfred Jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement,

QU'il n'y aura pas de service de déneigement entre 22h30 à 2h30 sauf en cas de tempête.

Adoptée

2019-11-274 Entériner l'embauche de chauffeurs pour le déneigement

ATTENDU QUE le conseil souhaite mettre à sa disposition le personnel nécessaire afin d'assurer le déneigement des chemins municipaux pour la saison 2019-2020 ;

IL EST PROPOSÉ, par Monsieur Jean-Guy Noël,

Appuyé et résolu unanimement,

Que le conseil retienne les services de messieurs Yvon Dupuis, Réjean Proulx et Yves Courcy. Dans le cas de M. Courcy, cette embauche est conditionnelle à l'obtention d'un permis classe trois.

Adoptée

2019-11-275 Ouverture d'un poste à l'aréna

ATTENDU QUE le conseil souhaite mettre à sa disposition le personnel nécessaire afin d'assurer la surveillance et l'entretien de l'aréna pour la saison 2019-2020 ;

IL EST PROPOSÉ, par Madame Rita Fortier,
Appuyé et résolu unanimement

QUE le conseil municipal ouvre un poste de surveillant à l'aréna pour la période hivernale 2019-2020.

QUE les candidatures seront reçues au bureau municipal jusqu'au 20 décembre à 16 h.

QUE l'offre d'emploi sur les babillards.
Adoptée

2019-11-276 Achat de carte d'identité pour les pompiers

ATTENDU QUE les pompiers désirent obtenir des pièces d'identités et badges qui confirment leurs statuts de pompiers ;

IL EST PROPOSÉ, par Monsieur Alfred Jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement,

QUE la municipalité affecte une somme de 1 134.34 \$ pour la production de cartes d'identité et badges pour les pompiers.

Adoptée

6 Citoyens et organismes locaux

2019-11-277 Dépôt d'un état mentionnant les noms et états de toutes les personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales

Conformément à l'article 1022 du Code municipal, dépôt d'un état mentionnant les noms et états de toutes les personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales;

2019-11-278 Horaire de l'aréna pour hiver 2019-2020

ATTENDU la nouvelle saison hivernale 2019-2020 de l'aréna.

ATTENDU QUE le conseil souhaite offrir des services de qualité à ses citoyens.

IL EST PROPOSÉ, par Madame Micheline Robert,
Appuyé et résolu unanimement

QUE l'horaire suivant proposé par l'OTJ soit adopté :

LUNDI	Disponible pour Location 60\$/hr
MARDI	19h à 20h30 : HOCKEY Libre 13 ans et plus (Équipement complet requis) Disponible pour Location 60\$/hr
MERCREDI	18h30 à 19h55 : PATINAGE LIBRE 20h00 à 21h30 : HOCKEY LIBRE 13 ans et plus (Équipement complet requis)
JEUDI	18h30 à 20h00 : PATINAGE LIBRE Disponible pour Location 60\$/hr
VENDREDI	(18h30 à 19h55 : PATINAGE LIBRE 20h05 : LIGUE DE HOCKEY 16 ans et plus
SAMEDI	9h00 à 10h15 : HOCKEY 5 À 8 ans 10h15 à 11h30 : HOCKEY 9 à 12 ANS (Équipement complet requis) 13h00 : PATINAGE LIBRE 15h00 à 16h30 : HOCKEY LIBRE (Équipement complet requis) 18h00 à Minuit Disponible pour Location 60\$/hr
DIMANCHE	13h00 : PATINAGE LIBRE 15h00 à 16h00 : HOCKEY LIBRE (Équipement complet requis) 16h30 à 22h00 Disponible pour Location 60\$/hr

Vacances scolaires et temps des Fêtes : Ouverture comme suit :

13h à 15h	Patin libre
15h à 16h30	Hockey libre : Équipement complet requis

L'aréna est fermé le 25 décembre 2019 et le 1^{er} Janvier 2020

Consultez le site internet de la municipalité pour connaître l'ouverture officielle de l'aréna ou en composant le 819-888-2724 option 6 pour écouter le message sur la boîte vocale de l'aréna. Faites de même pour connaître l'accessibilité de l'aréna lors des douces journées

Adoptée

2019-11-279 Résolution d'appui aux Commissions Scolaires contre l'abolition des Commissions Scolaires

ATTENDU que l'école publique est un bien qui appartient à l'ensemble des citoyennes et des citoyens du Québec et qu'une commission scolaire est un collectif qui comprend des écoles primaires et secondaires, des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle, des services éducatifs, des services administratifs et des services techniques et qu'elle œuvre dans le respect des principes d'accessibilité, d'égalité des chances et de répartition équitable des ressources;

ATTENDU que les établissements et les services d'une commission scolaire se doivent de travailler en synergie et en collaboration afin d'assurer la réussite du plus grand nombre possible d'élèves, jeunes et adultes et que le réseau québécois des écoles publiques est régi par une gouvernance de proximité régionale et locale;

ATTENDU que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a notamment pour mandat d'établir les grandes orientations de l'école publique québécoise et de veiller au financement adéquat de ses activités et que le conseil des commissaires en constitue un contrepoids fondamental pour favoriser une prise de décision qui prend en compte les couleurs régionales et locales;

ATTENDU que toutes ces instances de gouvernance sont assujetties à une reddition de comptes et sont redevables envers la population;

CONSIDÉRANT le dépôt par le gouvernement du Québec du projet de loi n° 40 le 1^{er} octobre 2019;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir au Québec des commissions scolaires avec, à leur tête, des élus choisis au suffrage universel pour ainsi préserver le droit des citoyennes et des citoyens d'être maîtres d'œuvre de l'éducation publique;

CONSIDÉRANT qu'à la lecture du projet de loi n° 40, les gains pour les élèves et leur réussite sont difficiles à identifier;

CONSIDÉRANT qu'à la lecture du projet de loi n° 40, le rôle de représentations de la commission scolaire auprès de tous les partenaires est absent. Cela met fin à la richesse du réseautage et de la solidarité dans les communautés;

CONSIDÉRANT que la disparition du conseil des commissaires dans sa forme actuelle avec qui les municipalités ont établi des ententes de partenariat depuis plusieurs années représente une perte pour le développement de nos milieux.

CONSIDÉRANT qu'à la lecture du projet de loi n° 40, il y a une perte du pouvoir local dans les zones semi-urbaines et rurales en défaveur d'une centralisation abusive du gouvernement;

CONSIDÉRANT qu'à la lecture du projet de loi n° 40, le ministre prévoit en détail les modalités de fusions de territoires des centres de services, alors que l'on connaît les impacts négatifs de fusions de territoires en santé, non seulement pour les usagers, mais aussi pour le personnel.

Sachant ce qui précède ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Robert,
Appuyé et résolu.

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois:

Demande au Gouvernement du Québec : de surseoir à la sa décision d'abolir les élections scolaires et de convertir les commissions scolaires en centres de services scolaires;

(suite de la résolution 2019-11-279)

De procéder à une vaste consultation sur l'avenir de l'éducation au Québec et du meilleur mode de gouvernance requis pour assurer la réussite scolaire;

Et mandate le secrétaire-trésorier de transmettre une copie de la présente résolution : à monsieur **Jean-François Roberge**, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ; aux députées élues et députés élus sur le territoire de la Commission scolaire des Hauts-Cantons : à monsieur **Yves Gilbert**, président de la Commission scolaire des Hauts-Cantons ;

Que la dissidence de Monsieur Jean-Guy Noel soit enregistrée.

Adoptée

2019-11-280 Demande pour la campagne villes et municipalités contre le radon

ATTENDU QUE le conseil souhaite connaître la situation du Radon dans la municipalité.

IL EST PROPOSÉ, par Monsieur Alfred Jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement

QUE la municipalité soutienne la campagne contre le radon.

Adoptée

2019-11-281 Renouvellement de l'adhésion à la FQM

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalité FQM offre de bons services;

IL EST PROPOSÉ, par Madame Micheline Robert,
Appuyé et résolu unanimement

QUE le conseil renouvelle sont adhésion à la FQM.

Adoptée

2019-11-282 Appui à la création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local.

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses routes en milieux ruraux sont en piètre état;

CONSIDÉRANT QUE des municipalités en milieux ruraux ne peuvent assumer adéquatement les frais de réfection et de maintien de ces routes;

CONSIDÉRANT QUE le Programme de voirie locale actuellement en vigueur ne permet pas aux municipalités rurales d'y participer en raison, notamment, de la compétition avec les besoins de plusieurs grandes villes;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François et cinq municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon) ont signé une entente confiant à la MRC la réfection et l'entretien de cette route;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François et ces cinq municipalités initient un mouvement afin de demander au ministre des Finances, à la ministre des

(suite de la résolution 2019-11-282)

Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au ministre des Transports la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement tout en considérant les éléments suivants :

- a) La capacité de payer des municipalités;
- b) L'accès difficile aux programmes existants;
- c) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- d) La pérennité des infrastructures.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ, par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois appuie la résolution de la MRC du Haut-Saint-François et des cinq municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon);

Que la municipalité de Notre-Dame-des-Bois participe activement à la demande pour la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement pour financer la réfection et le maintien de routes en milieux ruraux et en piètre état, tout en considérant les éléments suivants :

- e) La capacité de payer des municipalités;
- f) L'accès difficile aux programmes existants;
- g) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- h) La pérennité des infrastructures.

QUE cette demande soit adressée au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre du Transport avec copie au député, **Monsieur François Jacques** afin de susciter l'engagement de ces instances et rassembler les budgets nécessaires;

QUE Michel Marceau, directeur général et secrétaire trésorier soit autorisé à signer les documents requis à cette fin.

Adoptée

2019-11-283 Demande de don du Club Lions pour la fête de Noël des enfants

ATTENDU QUE le Club Lions de Notre-Dame-des-Bois organise la fête de Noël des enfants;

ATTENDU QUE la dépense principale, et non moins négligeable, est l'achat de cadeaux pour chacun des enfants ;

ATTENDU QUE cet événement est très apprécié et espéré de la part des enfants.

Il est proposé par Madame Rita Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QU'un don au montant de 500 \$ est accordé.

Adoptée

2019-11-284 Demande du Domaine des Appalaches

ATTENDU QUE Domaine des Appalaches font la demande au conseil municipal de voir sur le site Internet de la municipalité dans sa section « à Découvrir » leurs coordonnées ;

IL EST PROPOSÉ, par Madame Micheline Robert,
Appuyé et résolu unanimement

QUE soit ajouté dans la section « à Découvrir » le Logo ainsi et coordonnées du Domaine des Appalaches ;

Adoptée

2019-11-285 Approbation du calendrier de collectes des matières résiduelles.

ATTENDU QUE le conseil souhaite promouvoir une gestion rationnelle des matières résiduelles

IL EST PROPOSÉ, par Madame Micheline Robert,
Appuyé et résolu unanimement

QUE le conseil accepte le calendrier de collectes des matières résiduelles proposé par la MRC.

Adoptée

7 Affaires nouvelles

2019-11-286 Soumission sur invitation écrite - fourniture et transport de diésel et d'huile à chauffage pour l'année 2020

ATTENDU la politique de gestion contractuelle.

ATTENDU QUE la fourniture et transport de diésel et de l'huile à chauffage s'élève annuellement à plus de 25 000\$;

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'un appel d'offres sur invitation écrite soit effectué.

QUE les prix doivent être reçus au plus tard le 5 décembre prochain à 15 h.

Adoptée

2019-11-287 Adhésion au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François

ATTENDU QUE le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François -(COGESAF) contribue à un effort collectif pour le mieux-être de notre ressource eau en développant une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable du territoire;

ATTENDU l'offre d'adhésion au COGESAF pour l'année 2019-2020.

(suite de la résolution # 2019-11-287)

ATTENDU le coût de 75 \$ pour être membre régulier.

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'adhésion soit approuvée.

QUE Ghislain Lambert, inspecteur soit nommé comme représentant.

Adoptée

**2019-11-288 Gestion des documents et des archives 2020 – HB
archiviste**

ATTENDU l'offre de services de HB archivistes s.e.n.c. pour la gestion des documents et des archives qui se fera en 2020;

ATTENDU le forfait hebdomadaire (4 jours) au coût de 1 068,64 \$ avant taxes.

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'offre de services soit acceptée.

Adoptée

2019-11-289 Renouvellement des Assurances avec MMQ 2020-2021

ATTENDU QUE nous avons reçu le renouvellement d'assurances générales de la MMQ pour l'année 2020.

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil municipal accepte de renouveler le contrat d'assurance avec la MMQ pour l'année 2020.

Adoptée

**2019-11-290 Renouvellement GMS 2020 de AddÉnergie – Service
borne électrique**

ATTENDU QUE AddÉnergie nous offre la gestion de la borne électrique.

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'offre de services soit acceptée.

Adoptée

2019-11-291 Dossiers d'infractions

ATTENDU QUE le conseil souhaite que la réglementation municipale soit respectée.

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la municipalité poursuivre les démarches légales auprès des dossiers d'infractions en cours pour s'assurer que la réglementation municipale soit respectée.

Adoptée

2019-11-292 Installation septique non conforme – 12, chemin Marcil – Mandat à Percotech pour le test de percolation – travaux pris en charge par la municipalité et facturés au propriétaire.

ATTENDU QUE l'installation septique au 12, chemin Marcil n'est pas conforme.

ATTENDU QUE plusieurs avis ont été signalés au propriétaire ;

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la municipalité mandate la firme Percotech pour effectuer les tests de percolations ;

QUE le conseil autorise que les travaux soient effectués au printemps afin de régulariser la situation et que la facture soit mise sur le compte de taxes et envoyée au propriétaire.

Adoptée

2019-11-293 Revêtement de plancher pour l'aréna - Achat en commun avec le Comité d'OTJ

ATTENDU QUE le plancher de l'aréna doit être refait.

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin,

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la municipalité et le Comité d'OTJ assument chacun 50 % des frais de réfection du plancher de l'aréna

Adoptée

2019-11-294 Demande d'un médecin auprès de l'Hôpital de Lac-Mégantic

CONSIDÉRANT QUE depuis juin 2019, nous n'avons plus de médecin disponible à Notre-Dame-des-Bois ;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de la municipalité sont touchés par le départ du médecin de famille exerçant sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE le départ du médecin a de graves conséquences sur les citoyens, notamment le sentiment d'insécurité et d'angoisse vécu par la clientèle vulnérable, l'engorgement de l'urgence de l'hôpital de Lac-Mégantic, ainsi que l'inaccessibilité physique et financière à des services essentiels;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à un médecin de famille est un service de base et prioritaire auquel tous les citoyens devraient pouvoir bénéficier;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2015, de nombreuses interventions auprès de l'Agence de Santé et des Services Sociaux de l'Estrie (ASSS), le Centre de Santé et Services Sociaux du Granit (CSSS), le Groupe de médecine familiale du Granit (GMF), le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) ont été effectuées et qu'aucune d'entre elles n'a porté fruit;

CONSIDÉRANT QUE le Centre local de Services Communautaires (CLSC) situé à Notre-Dame-des-Bois est adapté à la pratique de la médecine – secteur public, et qu'il est déplorable de constater qu'il reste inexploité depuis;

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin,

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

(suite à la résolution # 2019-11-294)

De faire une demande auprès de l'hôpital de Lac-Mégantic afin de trouver une solution viable et durable pour que les municipalités éloignées des hôpitaux puissent avoir accès à un médecin de famille, et pour qu'il comble les postes de médecins laissés vacants depuis plusieurs mois dans la MRC du Granit.

Adoptée

8 Période de questions

Début : 19h45

Fin : 20h44

9 CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 20h44

Yvan Goyette
Président et Maire

Michel Marceau, Secrétaire d'assemblée
directeur général et secrétaire-trésorier